

## [Rappel] Subventions de la politique de la ville : campagne de demande auprès du CGET ouverte jusqu'au 16 mars 2018

Publication : 8 mars 2018



A l'attention des porteurs de projet souhaitant demander un soutien financier du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) en 2018 au niveau national au titre de la "politique de la ville".

Le Commissariat général à l'égalité des territoires soutient des associations nationales ou dites "têtes de réseau" qui contribuent à l'animation et à la qualification des acteurs de terrain ou conduisent des projets d'envergure nationale au profit des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Ces subventions soutiennent, en particulier, la réalisation d'actions contribuant à la vie associative de proximité, au lien social et au renforcement du rôle joué par les habitants dans les quartiers prioritaires. Les associations dont le champ d'action entre dans ce cadre peuvent déposer une demande de soutien financier au CGET.

Pour 2018, la campagne est d'ores et déjà ouverte : **vous pouvez déposer votre dossier de demande de subvention jusqu'au 16 mars 2018**, en vous rendant sur l'extranet du CGET : <http://addel.cget.gouv.fr>, en veillant à la complétude du dossier.

[Consultez le document d'information](#) (PDF - 145 Ko)

# LES SUBVENTIONS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2017

243  
MILLIONS D'EUROS



## ÇA FINANCE QUOI ?



PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

92 000

ENFANTS CONCERNÉS

63 Millions d'euros

180  
Millions d'euros

SOUTIEN AUX PROJETS LOCAUX

DONT  
8 184  
ASSOCIATIONS FINANÇÉES



26 000  
ACTIONS MENÉES PAR

10 400

PORTEURS DE PROJETS

UNE MAJORITÉ D'ACTIONS EN FAVEUR